

INVESTIR POUR L'AGRICULTURE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Synthèse du Forum de Haut Niveau organisé le 8 décembre 2008

Le 8 décembre 2008, le Secrétariat à la coopération et à la francophonie a organisé en partenariat avec le ministère de l'Agriculture un Forum de Haut Niveau sur le thème « **Investir pour l'agriculture en Afrique subsaharienne** ». Ce Forum a réuni à Paris une trentaine de ministres européens et d'Afrique subsaharienne. Environ 250 participants ont pris part aux débats qui laissaient une large place aux opérateurs économiques. Le présent document reprend les principaux éléments des présentations faites par les intervenants, ainsi que les principaux points de débats¹.

●● Ouverture : le contexte

Le Forum a été ouvert respectivement par le Ministre M. Jouyandet, M. Ibn Chambas (CEDEAO), M. Riera Figuera (Directeur du Département politique de développement, agriculture et infrastructures, Direction générale du Développement, Commission européenne).

Le Ministre M. Joyandet rappelle dans son introduction que le Forum de Haut Niveau « **Investir pour l'agriculture en Afrique subsaharienne** » vient à point nommé après la décision de l'Union européenne d'affecter un milliard d'euros supplémentaires à la sécurité alimentaire pour les trois prochaines années.

En effet, le Forum s'inscrit dans un contexte de crise alimentaire marqué début 2008 par une forte hausse des prix des produits agricoles. Plus que la hausse des cours c'est bien leur volatilité qui est extrêmement préoccupante, notamment pour les pays les plus dépendants des marchés alimentaires mondiaux. Cette crise alimentaire est accentuée par les effets de la récession mondiale sur les populations notamment urbaines des pays les plus pauvres et par la menace accrue des accidents climatiques.

Dans ce contexte, un consensus se dessine au sein de la communauté internationale et des États africains pour reconnaître, comme l'indique le Rapport de la Banque mondiale en 2007, qu'investir dans l'agriculture est un moyen efficace de lutte contre la pauvreté, mais aussi d'amélioration de la sécurité alimentaire des populations.

¹ L'ensemble des présentations est disponible sur le site du ministère des Affaires étrangères et européennes : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/agriculture-securite-alimentaire_18825/forum-sur-finance-ment-investissements-pour-agriculture-afrique-subsaharienne-8.12.08_70047.html

L'existence d'une population encore majoritairement rurale et agricole et de marges importantes à la fois en termes de surfaces disponibles, de meilleure gestion des ressources et d'augmentation de la productivité justifient pleinement que les États, les partenaires techniques et financiers, mais également le secteur privé réinvestissent ce secteur longtemps délaissé.

Or, si la production agricole a progressé régulièrement en Afrique depuis le début des années 1980, elle ne parvient pas, ou difficilement, à suivre la forte croissance démographique qui devrait perdurer dans les décennies à venir. Outre cet enjeu démographique, l'augmentation de la population urbaine est un nouveau défi à relever. Il ne s'agit plus seulement de produire pour s'autoalimenter dans les campagnes ou exporter et obtenir des devises. La demande nationale et régionale, en particulier dans les villes africaines, constitue dès aujourd'hui le principal débouché commercial des productions agricoles africaines, et cette tendance devrait s'accroître.

Pour faire face à cette demande croissante, de nombreux pays ont développé leurs importations de produits alimentaires et sont devenus fortement dépendants des marchés internationaux pour la couverture des besoins intérieurs. Il s'agit donc aussi pour les filières agricoles africaines de reconquérir ces marchés.

Alors que l'augmentation de la production a surtout été basée sur une extension des terres cultivées, le dernier enjeu souligné par M. Joyandet est celui d'une gestion durable des ressources naturelles exacerbée par les effets du changement climatique. Les situations de pénuries alimentaires liées à des précipitations de plus en plus aléatoires et à des incidents climatiques plus nombreux et plus sévères risquent, en effet, de s'accroître.

Enfin, le Ministre souligne que la situation actuelle de l'agriculture africaine est notamment le résultat de politiques inadaptées et de financements insuffisants.

Selon **M. Chambas**, les 25 dernières années ont été marquées par un triple désinvestissement du secteur : « désinvestissement des États africains qui sont souvent passés d'une vision administrative et dirigiste du secteur agricole à l'absence complète de vision, en s'en remettant aux forces du marché pour piloter la transformation de l'agriculture ; désinvestissement des entrepreneurs qui ont généralement préféré se positionner sur des branches plus porteuses, en privilégiant les activités commerciales d'importation ; désinvestissement de la communauté internationale, dont la part de l'aide allouée à l'agriculture a dangereusement chuté ». M. Chambas ajoute un quatrième désinvestissement : celui des producteurs, découragés et isolés et qui ont souvent cherché l'issue en diversifiant leurs sources de revenus hors de l'activité agricole ou d'élevage.

Pour M. Chambas, dans ce contexte, le développement de l'agriculture africaine est devenu un enjeu mondial, avec des responsabilités partagées. L'agriculture africaine n'est plus seulement un enjeu de lutte contre la pauvreté en Afrique, mais constitue une forme de bien public mondial. Réinvestir massivement dans le secteur agricole est donc un impératif pour chacun des acteurs concernés : les États et leurs organisations régionales d'intégration, les producteurs et leurs organisations, les partenaires au développement, les entrepreneurs et investisseurs privés.

M. Figuera a rappelé quant à lui que l'initiative européenne visait à répondre à la crise alimentaire, mais ne permettait pas de combler les besoins en investissements dans l'agriculture, d'autres instruments sont disponibles pour cela. Ainsi, le 10^e FED permet de multiplier par deux les moyens utilisables pour le financement du secteur agricole. Cependant, il ne s'agit pas que d'une question de moyens mais aussi de volonté politique. L'ensemble des acteurs concernés ont besoin d'un cadre partagé, ce qui renvoie à la question de l'élaboration des politiques agricoles.

Le Forum avait donc pour objectif d'examiner les modalités de ce réinvestissement, dans un contexte de marchés porteurs sur le long terme, mais plus volatiles et largement im-

parfaits. Les besoins en termes d'infrastructures de désenclavement, d'irrigation, de commercialisation et de renforcement institutionnel sont en grande partie identifiés dans la plupart des pays et des régions d'Afrique. Des politiques sectorielles et des stratégies d'investissement de court et moyen termes ont été élaborées ou actualisées au cours des derniers mois. Si ces politiques se traduisent par des signes tangibles d'amélioration de l'environnement économique, les investisseurs, au premier rang desquels les agriculteurs et leurs organisations professionnelles mais également les entrepreneurs agro-industriels, seront incités à s'engager davantage dans ce secteur.

En introduction au Forum, une première série d'interventions a porté sur les besoins en infrastructures en Afrique. Les échanges ont ensuite été organisés autour de quatre tables rondes, qui ont permis de recueillir les témoignages concrets d'une part des investisseurs, d'autre part des États et des institutions financières en matière de financement des investissements dans l'agriculture.

- Les deux premières tables rondes visaient à aborder, du point de vue des investisseurs privés le financement des filières agricoles (production, transformation, commercialisation) et des infrastructures et services d'intérêt commun (irrigation, pistes rurales, appui technique, information, etc.). Il s'agissait notamment d'identifier les opportunités et difficultés rencontrées, les conditions économiques et institutionnelles favorables à l'investissement et le rôle des partenariats public-privé.
- Les deux tables rondes suivantes donnaient la parole d'une part aux organismes de financement privé (banques commerciales, institutions de microcrédit, capital risqueurs, crédit agricole) et, d'autre part, aux États et aux bailleurs de fonds multi et bilatéraux. Il s'agissait notamment de débattre de leur intérêt à investir dans le secteur agricole et des contraintes qui les freinent, ainsi que des perspectives d'appui dans le contexte économique et institutionnel actuel.

M. Camdessus est intervenu suite aux quatre tables rondes, en tant que grand témoin, pour faire part de ses réflexions sur la mobilisation de l'épargne en Afrique subsaharienne.

●● Introduction : les besoins d'investissements dans les infrastructures

M. Lauzon du Club du Sahel a présenté, au moyen de plusieurs cartes synthétiques, les prévisions démographiques en Afrique de l'Ouest et du Centre à l'horizon 2030, les densités de population actuelles tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales sensibles. Il a insisté sur le fait que le continent africain dispose des plus importantes superficies agricoles exploitables de la planète, alors que la demande mondiale progresse. Or, les investissements dans le secteur agricole en Afrique ont longtemps été délaissés. Dans un contexte de crise alimentaire en 2008 et de changement climatique, « investir dans l'agriculture, c'est donc préparer l'avenir du monde ».

Sur la base des prévisions présentées, l'OCDE a tenté d'identifier les zones à risque de crise alimentaire et celles à fort potentiel de production pour préciser les besoins en investissements. M. Lauzon souligne que l'approche régionale doit être ici privilégiée.

Les investissements dans les infrastructures, notamment en matière d'irrigation et de transport, sont les plus urgents pour répondre aux besoins de développement de l'agriculture africaine. La question de l'irrigation est particulièrement importante ; il existerait, rien qu'en Afrique de l'Ouest, plus de 9 millions d'hectares de terres irrigables non exploitées.

M. Rugamba, Secrétaire exécutif du Consortium pour les Infrastructures en Afrique (ICA), a confirmé dans sa présentation la nécessité impérieuse des investissements dans les infrastructures pour le développement du secteur agricole et agroalimentaire d'Afrique subsaharienne.

Les investissements dans les infrastructures de transport et hydro-agricoles sont particulièrement importants. Les besoins de financement concernant l'accès à l'eau, le transport, l'accès à l'énergie et les technologies de l'information et de la communication sont en réalité deux fois plus importants que ceux initialement prévus par la Commission pour l'Afrique.

Les seuls besoins en investissements routiers en Afrique subsaharienne sont estimés à 14,8 milliards sur 10 ans, dont 60 % pour les routes rurales. Le potentiel d'investissements dans l'irrigation est également considérable (entre 41 et 78 milliards de dollars selon les scénarii) et concerne en majorité les infrastructures à petite échelle.

Le Programme Détaillé de Développement Agricole pour l'Afrique (PDDAA, ou CAADP) du NEPAD offre ainsi un cadre stratégique pour les investissements dans l'agriculture en Afrique.

Les principaux messages clés pour M. Rugamba sont :

- sécuriser les financements pour investir dans les infrastructures hydroagricoles notamment ;
- attirer l'attention sur la nécessité des investissements hydroagricoles dans le contexte de changement climatique ;
- convertir les nombreuses idées de projets d'irrigation en projets bancables ;
- des orientations devaient être proposées lors de la Conférence de Syrte du 15 au 17 décembre pour sécuriser les investissements dans l'accès à l'eau en Afrique.

D'après **M. Riguzzo**, Directeur général PROPARCO, la crise alimentaire n'est pas une crise de l'offre mais une crise d'accès à l'alimentation des populations urbaines. Cette crise est due notamment au fait que le modèle implicite, où la population rurale s'autoalimente et la population urbaine importe, ne fonctionne plus.

Il est nécessaire aujourd'hui d'élargir les approches traditionnelles des bailleurs de fonds. Ils se sont trop longtemps concentrés, dans les pays en développement, sur l'appui à la production principalement pour les cultures de rente destinées à l'exportation, et dans les pays émergents sur l'appui de l'aval de la production. Or, il est nécessaire de s'intéresser à l'ensemble de la chaîne de valeur des filières et d'investir massivement dans les principaux goulots d'étranglement.

Ces goulots d'étranglement sont notamment : les infrastructures, la logistique et le manque d'intégration régionale ; les facteurs de compétitivité, dont l'énergie ; le manque d'intermédiaires financiers et de transformateurs ; le manque de financement à long terme en monnaie locale.

Les investissements doivent également plus s'orienter vers les filières destinées aux marchés régionaux. Il existe en effet un consensus pour donner la priorité à la sécurité alimentaire locale et régionale et donc favoriser la production pour une consommation locale et régionale plutôt que de tout miser sur l'exportation. Les investissements doivent également plus se concentrer sur les pays les moins avancés (PMA).

Une coordination est indispensable entre les différents bailleurs de fonds pour mettre en valeur leurs avantages comparatifs. De nouvelles frontières concernant les interventions des bailleurs de fonds doivent être définies et de nouvelles initiatives doivent être développées. Ce changement d'approche doit se traduire par la mise en place d'instruments financiers adaptés et novateurs, c'est le cas par exemple des récentes initiatives françaises (relance des grands dossiers agricoles notamment), de l'initiative du Cap (10 milliards d'euros sur 5 ans pour l'Afrique, le fonds d'investissement KORA, le mécanisme de garantie ARIZ²), ou encore des prêts innovants à long terme.

² Fonds de garantie mis en place par l'AFD. Il permet de partager les risques à hauteur de 50 % avec les banques locale sur les prêts qu'elles octroient aux entreprises.

●● Table ronde 1. Appui à la production, transformation, commercialisation

À travers quatre témoignages, cette table ronde a été l'occasion de présenter plusieurs expériences d'investissements dans la production, la transformation et la commercialisation de produits agricoles en Afrique.

M. Moussa Para Diallo, Président de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon en Guinée (FPFD), M. Gaoussou Touré, Président de la Commission Finance de l'Association Afrique Agro Export (AAFEX), M^{me} Bintou Diallo, Directrice générale de la Société Nouvelle Savonnerie Huilerie (SN CITEC) au Burkina Faso et M. Emmanuel Akwasi Owusu, Chef de projet de Ghana Estate Limited au Ghana (GREL), ont successivement mis en évidence les problèmes souvent communs auxquels ils sont confrontés pour financer les investissements et les mener à bien. En particulier :

- > la difficulté d'accéder au crédit du fait de demandes de garanties trop élevées, parfois en devises, de taux d'intérêt très hauts pouvant dépasser 20 %, de prêts ne répondant pas aux besoins (équipement, crédits de campagne, etc.) ;
- > les procédures rigides et parfois inadaptées des bailleurs de fonds ;
- > le manque de promotion et le manque de reconnaissance des produits africains ;
- > la difficulté d'accéder à un foncier sécurisé ;
- > la difficulté pour certains transformateurs ou industriels à trouver une matière première correspondant à leurs besoins et qui est parfois exportée au lieu d'être valorisée localement (cf. graines de coton) ;
- > la concurrence souvent très sévère des produits importés ;
- > la dépendance aux cours internationaux pour les produits exportés ;
- > la forte augmentation du prix des intrants ;
- > l'absence d'assurance pour les exploitations agricoles ;
- > la difficulté à respecter les normes internationales et le coût élevé de mise à niveau ;
- > la faiblesse des infrastructures de communication, d'information, de conservation, etc. ;
- > le changement climatique qui devient une contrainte à prendre en compte dans les pratiques culturales.

Pour dépasser ces contraintes, chacun des intervenants a présenté les solutions qu'il a développé ou ses pistes de réflexion, ainsi que les actions que les États devraient selon lui mettre en œuvre — souvent réglementaires et donc peu onéreuses — pour favoriser l'accès aux financements mais aussi la rentabilité des activités ainsi générées.

Ils ont notamment souligné :

- > l'importance de politiques publiques cohérentes en matière de protection des marchés et de régulation des marchés : c'est le cas notamment pour la pomme de terre en Guinée dont les importations ont été limitées pendant la période de production locale, ou encore pour les importations d'huile provenant notamment d'Asie qui concurrencent les huiles locales. Tous s'accordent sur la nécessité d'un environnement économique stable et équitable vis-à-vis des importations ;
- > la priorité à accorder aux marchés locaux et régionaux et non plus seulement aux produits d'exportation, pour améliorer la sécurité alimentaire et diminuer la dépendance aux importations ;
- > le développement indispensable de crédits adaptés aux différentes demandes (crédit fournisseur pour les crédits de campagne, crédits bail pour l'achat d'équipements, etc.) ;

- > la nécessité d'appuis spécifiques des États et des bailleurs de fonds pour faciliter l'accès aux financements et aux crédits (taux d'intérêt préférentiel, garantie, etc.) ;
- > la nécessité de rendre les procédures des bailleurs de fonds plus souples et mieux adaptées aux besoins des bénéficiaires ;
- > la nécessité de promouvoir des réformes foncières pour améliorer l'accès à la terre ;
- > l'importance croissante à accorder aux normes et à la qualité des produits, pour l'exportation mais aussi pour le marché local : les normes de qualité sont de plus en plus complexes, les processus de certification sont onéreux. Cependant, le développement des normes et des labels (biologique, équitable, etc.) offre aussi des opportunités à saisir pour valoriser la qualité des produits, y compris la faible utilisation d'intrants en Afrique ;
- > l'importance des nouvelles technologies pour le développement et l'amélioration des productions et des procédés de transformation agroalimentaires (semences de pommes de terre et process industriels). Il s'agit à la fois d'améliorer la qualité des produits et d'en augmenter la valeur ajoutée ;
- > l'importance des relations entre les acteurs d'une même filière, via une mise en commun de moyens (FPFD, AAFEX), le développement d'une agriculture contractuelle ou le développement des partenariats public-privé (GREL). Le renforcement de ces différents types d'organisations et de relations favorisent également un meilleur accès au crédit ;
- > la nécessité de mutualiser les coûts, notamment en matière d'accès aux intrants ou aux matériels (FPDF), ou encore en matière de marketing pour assurer la promotion des produits (AAFEX) ;
- > la nécessité de modifier les pratiques culturales pour prendre en compte les effets du changement climatique.

●● Table ronde 2. Comment le privé finance des investissements d'intérêt commun ?

Cette seconde table ronde a été introduite par deux interventions visant à montrer l'importance des investissements dans les infrastructures, en particulier hydroagricoles, pour promouvoir le développement du secteur agricole :

- La première intervention de **M. Valensuela** de l'Office International de l'Eau (OIE) a confirmé les potentialités importantes existant en matière de valorisation des terres en Afrique. Un peu moins de 10 % des terres cultivées seraient irriguées contre plus de 45 % en Asie du Sud. Seulement 18 % du potentiel cultivable est aménagé et on estime à plus de 39 millions d'hectares la surface potentiellement aménageable. Il existe donc une grande marge de progrès reposant sur un large éventail de pratiques. Il est indispensable de mettre en œuvre des opérations intégrées via des partenariats privé-public reposant sur des politiques nationales cohérentes tant en matière de gestion de l'eau, que d'agriculture, de gestion du foncier ou encore d'environnement. Les besoins financiers estimés seraient de 37 milliards de dollars pour 20 millions d'hectares irrigués en 2015.
- La seconde intervention de **M. Dessouassi**, responsable de l'Observatoire du Bassin du Niger, a mis l'accent sur le développement des infrastructures socio-économiques et plus spécifiquement sur les aménagements hydroagricoles et les financements publics et/ou privés mis en œuvre ou prévus pour répondre à ces enjeux et promouvoir la sécurité alimentaire dans la sous-région ouest-africaine.

Les principales opportunités de développement du secteur agricole dans le bassin du fleuve Niger, le 3^e en Afrique, réside dans l'irrigation. De nombreux projets sont pro-

grammés avec pour objectifs de promouvoir la sécurité alimentaire et d'optimiser les ressources en eau. Sur la période 2008-2027, les besoins financiers concernant les infrastructures hydroagricoles sont estimés à 115 millions d'euros et les besoins financiers pour les appuis au secteur agricole sont estimés à 217,9 millions d'euros sur la même période.

Ensuite, à travers quatre témoignages, cette table ronde visait à illustrer l'engagement du secteur privé à pallier les défaillances des États et à fournir ces infrastructures ou services pourtant vitaux pour l'essor des activités agricoles. C'est le cas de la fourniture d'engrais par NASFAM, la première association de paysans du Malawi ; de la fourniture de pistes rurales par une société privée, la SOFITEX, au Burkina Faso ; la fourniture de services à l'agriculture par un fonds interprofessionnel comme le FIRCA en Côte d'Ivoire ; ou encore la diffusion d'informations économiques à destination des paysans par une société privée, MANOBI, au Sénégal.

Comme pour la première table ronde, les différents intervenants ont fait part de leur expérience et de leurs difficultés, en particulier :

- > les besoins considérables de financement pour les infrastructures, comme les pistes rurales par exemple, qui relèvent en principe d'une mission de service public. Comme le rappelle M^{me} Diallo de la SOFITEX, le développement et l'entretien des routes est un enjeu majeur pour les pays africains, en particulier pour le secteur agricole. Or le coût annuel supporté par le privé est particulièrement élevé, même s'il existe certains appuis des bailleurs de fonds ;
- > la difficulté de faire financer les services à l'agriculture par les opérateurs eux-mêmes et le manque d'organisation de certaines filières qui ne permet pas d'avoir des interlocuteurs crédibles ;
- > la difficulté à mobiliser les fonds de l'État ou provenant des bailleurs de fonds pour financer certains services à l'agriculture ;
- > les difficultés d'accès aux financements innovants et les logiques de financement très différentes suivant les bailleurs de fonds ;
- > la hausse du prix des intrants et des coûts de transport.

Les différentes pistes évoquées pour dépasser ces contraintes sont les suivantes :

- > concernant les infrastructures hydroagricoles et les pistes rurales, une priorisation des investissements à l'échelle locale mais surtout régionale est nécessaire. En ce qui concerne les priorités continentales, les cartes du NEPAD peuvent servir de base à cette priorisation. Une première sélection de projets déjà prêts permettrait des impacts rapides ;
- > des complémentarités entre les besoins en infrastructure (pistes rurales et ouvrages hydroagricoles) au niveau continental et les besoins à l'échelle locale doivent être identifiés et les moyens de financement les plus adéquats à chaque type de besoin doivent être définis ;
- > concernant l'accès aux intrants, plusieurs pistes ont été évoquées : le développement du crédit intrants, des subventions et le développement de la production d'engrais organiques biologiques. L'objectif est d'augmenter les rendements tout en préservant le potentiel de production des terres agricoles et en limitant la déforestation ;
- > le partenariat public-privé, associant l'État, les opérateurs privés, les bailleurs de fonds, est une option qui semble faire ses preuves pour des investissements dans les biens publics ou communs (cf. MANOBI, FIRCA, NASFAM). Il devrait être développé et renforcé (SOFITEX) ;
- > quel que soit le choix du cadre institutionnel, la production ou la commercialisation de ces biens publics ou communs impliquent une volonté politique claire et un par-

tenariat étroit avec l'État. Cela suppose, comme cela a déjà été évoqué, l'existence de politiques publiques en particulier agricoles, d'aménagement du territoire, de gestion de l'eau, robustes et cohérentes.

●● Table ronde 3. Opportunités et contraintes du secteur agricole : le point de vue des financeurs privés

À travers quatre témoignages, cette table ronde visait à recueillir le point de vue des financeurs privés sur les opportunités offertes par le secteur agricole et agroalimentaire en Afrique subsaharienne et les problématiques qui leur sont liées. Elle a rassemblé **M. Chuk en Shuin**, Directeur chargé de la microfinance à la Bank of Africa (BOA) à Madagascar, **M^{me} Rasoarimalala**, Secrétaire générale de l'Association des institutions mutualistes de Madagascar (APIFM), **M. de Beaumont**, Président de Techdev qui gère un fonds de capital risque et **M. Carron**, Président du Crédit Agricole.

De ces présentations ressortent plusieurs constats :

- > le secteur agricole est un secteur risqué du fait de ses caractéristiques (cycles de production, aléa climatiques et sanitaires, etc.), qui nécessite des outils de financement particuliers, de longue durée ;
- > il existe une forte demande de crédit dans le secteur agricole en Afrique, comme le confirme d'une part la progression du nombre de bénéficiaires et du montant des prêts octroyés par la BOA, et d'autre part l'importance des besoins de microcrédit non satisfaits par l'APIFM à Madagascar. Il y a donc un réel intérêt pour les banques et les autres organismes financiers à travailler dans le secteur agricole ;
- > ces besoins visent le financement d'activités diverses nécessitant des approches (crédits directs aux exploitants et aux entreprises, crédits via des organisations de producteurs, etc.) et des crédits diversifiés et adaptés (crédits de campagne, crédits bail, crédits d'investissement, etc.) ;
- > si le système de microfinance est souvent le seul accessible aux paysans, tous reconnaissent ses limites : basé sur une épargne à court terme, il n'est pas adapté aux financements à moyen et long terme (équipements agricoles, investissements dans l'agroalimentaire, etc.). De plus, les institutions de microfinance sont souvent confrontées à des problèmes de refinancement ;
- > le niveau élevé des taux d'intérêt demeure une contrainte forte au développement du financement des activités agricoles, même s'il reflète un niveau de risque élevé et des taux d'inflation également importants dans certains pays ;
- > la faible professionnalisation des producteurs et leurs difficultés à trouver des garanties suffisantes est une contrainte majeure pour développer le crédit agricole ;
- > ces difficultés concernent aussi le financement des unités de transformation et de commercialisation des produits agricoles, à la fois en termes de fonds de roulement et d'investissement.

Face à ces différentes contraintes, plusieurs pistes de solution ont été évoquées :

- > renforcer les capacités et l'organisation des producteurs dans le but de créer des structures capables de négocier et de gérer les crédits pour leurs membres (effet de levier considérable d'après la BOA) ;
- > renforcer et diversifier les réseaux des institutions de microfinance afin qu'ils puissent mieux répondre aux besoins des bénéficiaires de crédits et développer des sociétés de cautionnement mutuel ;

- > sur ces bases, renforcer le partenariat avec les banques commerciales afin d'accroître les possibilités de refinancement auprès des banques et de développer des mécanismes de sécurisation ;
- > mobiliser des ressources financières complémentaires à travers le refinancement extérieur ;
- > développer une offre de produits financiers spécifiques adaptés à la demande évolutive en investissements ruraux et agricoles ;
- > multiplier les mécanismes d'intermédiation financière pour mobiliser l'épargne vers le secteur agricole, tout en facilitant l'accès à ces mécanismes et en limitant leur coûts (création de bourses, bonification des taux d'intérêt, lignes de crédit spécifiques, émission d'obligation, etc.) ;
- > ajuster les taux d'intérêt afin d'assurer la rentabilité à tous les niveaux, y compris via un mécanisme de subventionnement du crédit.

Pour conclure, **M. Grosclaude** de l'AFD a souligné :

- > la nécessité de définir et de mettre en œuvre des politiques agricoles et alimentaires globales, et non pas seulement par filière, basées sur le marché, intégrant les mondes ruraux et urbains. Celles-ci doivent favoriser la création de revenus d'exploitation suffisants pour que les paysans puissent vivre de leur travail. Il est également nécessaire de développer une vision de rentabilité pour tous les acteurs et à tous les niveaux : des paysans concernant la production en zone rurale, aux commerçants concernant la commercialisation en ville.

Pour l'AFD, les politiques alimentaires ou agricoles doivent être élaborées et mises en œuvre au niveau régional/national par une approche des marchés entre monde urbain et monde rural qu'on ne peut plus séparer.

- > la nécessité d'une réglementation bancaire transparente. Si l'appui des bailleurs de fonds aux institutions de microfinance (IMF) a permis de structurer des réseaux et d'améliorer la réglementation bancaire dans ce domaine, la structuration réglementaire demeure de la responsabilité des États ;
- > la nécessité d'adapter les politiques agricoles aux différentes tailles d'exploitations ou d'entreprises agricoles et agroalimentaires (des petites entreprises et exploitations jusqu'aux exploitations à plus grande échelle).

Pour l'AFD, il est important de continuer à soutenir les IMF sur la base d'une approche de crédit court terme. Par contre, la difficulté de financer les besoins croissants pour des montants intermédiaires (0,5-1 million d'euros) et donc de passer du statut d'IMF à celui d'agence de crédit, reste entier.

L'AFD pour sa part utilise la notion de fonds de garantie, dont la structure s'appuie systématiquement sur le secteur bancaire. Il s'agit de refinancer des projets présentés au secteur bancaire via des outils de fonds de garantie pour couvrir une partie du risque que le secteur bancaire du pays concerné ne couvre pas. Il s'agit d'un instrument faisant partie de la famille des outils de capital d'investissement. Il existe ainsi des fonds d'investissement en capital d'investissement, d'échelles différentes qui visent à répondre à l'ensemble des besoins de financement des différents secteurs d'activités dans un pays donné. Ces outils existent, il faut donc les utiliser tout en les améliorant afin qu'ils répondent aux exigences spécifiques du secteur agricole.

Alors que les IMF sont un bon outil pour assurer un crédit à court terme, le fonds de garantie sert à appuyer le secteur bancaire qui souvent ne finance que du crédit à court-moyen terme. Les bailleurs de fonds doivent donc apporter la ressource financière de long terme pour permettre, de financer les investissements dans le secteur agricole et agroalimentaire, tout en responsabilisant le secteur bancaire du pays concerné.

En conclusion, pour favoriser le développement du crédit à court, moyen et long terme quelle qu'en soit l'échelle, des programmes de formation et de renforcement des capacités des différents acteurs concernés (organisations paysannes, acteurs de la commercialisation, secteur bancaire, administrations) sont indispensables.

D'après M. Carron, le maître mot est la mutualisation. Il s'agit au sein d'un pays, d'une région ou d'une filière de mettre en place les fonds d'assurance ou de garantie permettant de couvrir les risques auxquels est confronté le secteur agricole. C'est d'ailleurs l'objet de la Fondation Gramine qui vise à garantir des prêts consentis par les IMF dans le secteur agricole.

●● Table ronde 4. Le financement public de l'investissement en agriculture

La quatrième table ronde visait à travers cinq interventions à débattre avec des représentants des États d'Afrique subsaharienne et des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux de l'importance du secteur agricole pour le développement du continent, des perspectives nouvelles qu'offre l'environnement économique actuel et de la place que ce secteur occupe et occupera à terme dans les finances publiques des pays africains et dans les activités d'investissement de banques de développement agricole.

La table ronde rassemblait **M^{me} Doucouré**, Conseillère du Ministre des finances du Mali, **M. Diallo**, Président de la Banque nationale de Développement Agricole du Mali, **M. Chemerinski**, Directeur du département Agribusiness de SFI, **M. Le Gall**, Directeur adjoint Agriculture et Développement rural de la Banque Mondiale et **M. Jacquier**, Directeur général délégué, Agence Française de Développement.

- Lors de cette table ronde, les intervenants ont souligné le fait que les investissements dans le secteur agricole dépendent encore largement, pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, des financements extérieurs. C'est notamment le cas du Mali présenté par M^{me} Doucouré, qui a cependant atteint depuis plusieurs années l'objectif fixé à Maputo, en 2003, de 10 % des dépenses publiques consacrées à ce secteur. Notons qu'en 2004, pour l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne, les financements publics dans le secteur agricole représentaient à peine 5 % des dépenses publiques totales.
- Si les financements des investissements dépendent de l'extérieur, force est toutefois de constater que les montants engagés par les bailleurs de fonds sont en baisse dans ce secteur depuis les années 1980. De plus, les États africains dénoncent souvent des procédures fastidieuses pour décaisser les fonds disponibles et expriment leurs difficultés à maîtriser les procédures de passation de marché et de suivi-évaluation des projets.
- M. Diallo de la BNDA au Mali a rappelé les multiples contraintes et risques auxquels est confronté le secteur agricole (contraintes liées à la clientèle, secteur d'activité aléatoire, statuts juridiques des producteurs et des organisations, absence de comptabilité des exploitations, faible rentabilité des investissements, contraintes commerciales, contraintes bancaires, statut foncier, etc.) expliquant la frilosité à y investir. En outre, il distingue le financement des investissements dans les infrastructures, l'innovation technologique et commerciale qui doit être du ressort des États et le financement des investissements dans les exploitations agricoles qui dépendent des banques de développement agricole (et des IMF).

Parmi les facteurs de succès du système de crédit agricole, il souligne l'importance de la maîtrise des techniques de production par les paysans, la qualité de l'encadrement, la gestion des aléas climatiques, le désenclavement, la capacité de stockage et de bonne conservation des produits, ainsi que la sécurité de la commercialisation des

produits. Compte tenu des particularités du secteur agricole, il est d'après lui difficile pour le système bancaire de financer certaines activités. L'importance du secteur pour le développement de l'Afrique et la lutte contre la pauvreté justifie des appuis spécifiques, notamment de la part des bailleurs de fonds.

- Il existe aujourd'hui une volonté manifeste dans la communauté internationale de réinvestir ce secteur longtemps délaissé. Les bailleurs bilatéraux et multilatéraux l'ont réaffirmé lors de cette table ronde.
- M. Le Gall de la Banque Mondiale a ainsi présenté sa feuille de route pour l'investissement dans le secteur agricole en Afrique subsaharienne. Il s'agit à la fois de répondre à court terme à la crise alimentaire, mais également de proposer un programme à long terme. Cette feuille de route s'inscrit dans le *Comprehensive Africa Agriculture Development Program*.

À court terme, dans le cadre de l'*Africa Global Food Response Program*, 729 millions de dollars devraient être mobilisés couvrant 33 pays. Il s'agit d'agir sur quatre piliers : la sécurité alimentaire et la vulnérabilité, le foncier et la gestion de l'eau, les marchés et les infrastructures, les technologies. Ce sont aussi les bases du programme à long terme. Les investissements prévus sont de l'ordre de 800 millions de dollars en 2009, 1 milliard de dollars par an en 2010 et 2011.

- M. Chemerinski de la FCI souhaite également développer ses investissements dans le secteur de « l'agribusiness » en Afrique. En 2008, sur les 2,7 milliards investis par la FCI dans ce secteur, seulement 5 % l'étaient en Afrique. Comme cela a déjà été souligné, il existe de nombreuses opportunités pour investir dans ce secteur, cependant cela suppose une contribution active du secteur public afin de fournir un environnement économique, institutionnel, politique et juridique favorable aux investissements. Une politique agricole stable est indispensable. Les bailleurs de fonds doivent quant à eux avoir un rôle de catalyseur dans leurs domaines de compétence.
- Comme le souligne M. Jacquier de l'AFD, la hausse des prix en 2007-2008 a créé de nouvelles opportunités. De plus, comme cela a déjà été indiqué, il existe un réservoir de terres cultivables. Enfin, malgré la déficience notamment des politiques agricoles, la production agricole a progressé. Cette progression a été masquée par une forte croissance démographique qui se poursuit et qui est également un atout en termes de marché potentiel pour les produits alimentaires africains.

Le cadre de l'intervention publique doit être renouvelé, il s'agit de rechercher une complémentarité plus forte entre le marché, l'État et les acteurs publics et privés de toute nature. Il faut contribuer à la reconstruction des capacités institutionnelles des États et des organisations paysannes via la formation, le renforcement de capacités et le soutien au plaidoyer. Il faut appuyer l'élaboration des politiques publiques, bien sûr la politique agricole, mais également la politique commerciale, la politique foncière, la recherche agronomique, le cadre réglementaire en matière d'accès au crédit, les mécanismes de lutte contre la volatilité des cours et de gestion des risques. Un cadre régional pour ces travaux et ces réflexions devrait être privilégié.

Il est indispensable d'appuyer la production agricole, cependant, il faut rénover l'approche basée sur le couple filière-produit et passer à une approche basée sur l'exploitation agricole familiale et sur le territoire. Dans ce cadre, l'appui à la recherche agricole, notamment pour restaurer ou améliorer la fertilité des sols, et la gestion de l'eau sont des enjeux majeurs.

En matière de financement, malgré ses qualités, le microcrédit est très difficile à développer dans le secteur agricole du fait des revenus irréguliers et des zones d'habitat dispersé. L'AFD souhaite donc apporter les garanties nécessaires pour que le microcrédit touche cette nouvelle clientèle.

Concernant la commercialisation des produits agricoles, l'AFD met l'accent sur l'importance de l'activité de stockage afin de réguler les prix et servir de garantie auprès des banques, et sur le développement et l'entretien des pistes rurales pour favoriser le désenclavement.

Pour la période 2008-2012, l'AFD va consacrer 1 milliard d'euros pour le développement du secteur agricole. Ces activités s'inscrivent dans l'initiative annoncée par le Président Sarkozy au Cap fin février 2008. Il s'agit notamment de développer un fonds de garantie, un fonds d'investissement et de dynamiser les activités de Proparco.

- En synthèse, **M. Kaberuka**, Président de la BAD, a rappelé les enjeux auxquels doit faire face l'agriculture africaine, tout en soulignant les opportunités qui s'offrent à elle suite à la crise alimentaire.

Il a souligné que la BAD n'a jamais délaissé le secteur agricole contrairement à la plupart des autres bailleurs de fonds. Aujourd'hui, la BAD dispose d'un portefeuille agricole de 4 milliards d'euros, auquel elle vient d'ajouter 1 milliard d'euros pour lutter contre les effets de la crise alimentaire.

Il existe un réel problème de coordination des actions des bailleurs de fonds. L'agenda de Paris pour l'agriculture devrait permettre d'engager plus de moyens et de mieux répartir les tâches. Il est indispensable de créer des synergies autour de l'élaboration de politiques publiques nationales à partir desquelles pourront s'agréger les appuis des bailleurs de fonds afin d'assurer la cohérence de leurs actions.

De son côté, la BAD a choisi d'investir massivement dans les infrastructures, en particulier hydroagricoles, car une des principales limites de l'agriculture africaine est sa dépendance à la pluviométrie.

Enfin, la complémentarité des outils financiers est une condition nécessaire pour un changement d'échelle dans le développement des agricultures.

●● Conclusion

La cession de clôture a rassemblé M. Nabarro, Coordinateur de l'UN Task Force, M. Lejeune, Sous-directeur général, Directeur de cabinet du DG de la FAO, M. Châtaigner, Directeur de cabinet du Secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie, M. Kaberuka, Président de la BAD et M. Chambas, Président de la Commission de la CEDEAO.

Cette cession a rappelé les points suivants :

- La crise alimentaire a révélé la fragilité de la sécurité alimentaire mondiale. Dans ce contexte, l'importance du secteur agricole est revenue sur le devant de la scène, à la fois pour répondre à cet enjeu mais également comme levier majeur de lutte contre la pauvreté. En effet, comme l'a rappelé M. Lejeune, un dollar investi dans le développement de l'agriculture a quatre fois plus d'effet sur la croissance qu'un dollar investi dans un autre secteur, ce qui rend déterminantes les questions d'investissement dans le secteur agricole en Afrique. Il s'agit aujourd'hui de rattraper vingt ans de retard d'investissements dans secteur, tant de la part des bailleurs internationaux que des États africains.
- Il faut aussi faire face à de nouveaux défis, celui de la crise alimentaire déjà évoqué, mais aussi un défi démographique, car en 2050 l'Afrique sera probablement le continent le plus peuplé du monde avec 2 milliards d'habitants, soit un doublement très rapide de la population. Un autre défi majeur à prendre en compte concerne les effets du changement climatique sur la production. Il est à craindre que ces deux défis se traduisent par un effet de ciseau entre offre et demande problématique pour la sécurité alimentaire du continent.

- Face à ces défis, il faut agir sur deux fronts :
 - > premièrement, obtenir des résultats en matière de production vivrière à court terme, c'est l'objet des programmes de développement des productions vivrières locales qui ont été discutés dans le cadre de « l'assemblée des Nations Unies » à New York. Il s'agit de soutenir l'achat de semences, de fertilisants, d'aliments du bétail, etc. ;
 - > deuxièmement, investir dans les infrastructures hydro-agricoles, de stockage, de transport, de commercialisation. Des potentiels de production importants existent qui doivent être valorisés.
- Cependant, il ne faut pas négliger non plus l'investissement humain dans le secteur productif : le renforcement des capacités des organisations paysannes ; l'accès aux services (fonds d'investissement, communication, conseil agricole) et le développement de la recherche ; l'appui à l'élaboration de politiques foncières et d'attribution des terres pour sécuriser l'accès au foncier ; l'appui à l'élaboration de politique agricole, etc.
- Ces investissements nécessitent des moyens qu'il faut rapidement mobiliser. Michel Camdessus a ainsi évoqué le besoin de 12 milliards de dollars pour avoir une chance d'atteindre les objectifs du millénaire en matière d'alimentation. Il ne reste que sept ans pour diviser par deux la proportion des personnes mal nourries sur la planète.
- Comme le souligne M. Chambas, après avoir laissé au seul secteur privé le soin de d'investir dans l'agriculture, il s'agit de développer une approche plus équilibrée au sein de laquelle États, communauté internationale, secteur privé, producteurs, ont chacun leur partition à jouer.
- Par ailleurs, la réussite de cette mobilisation suppose qu'un changement majeur dans la façon de mener les politiques d'aide au développement soit engagé, sinon, les échecs d'hier risquent de se reproduire aujourd'hui. S'il existe un consensus pour augmenter les investissements des bailleurs de fonds dans le secteur agricole, il est préférable d'harmoniser les interventions, favoriser l'approche intégrée régionale, investir massivement dans les infrastructures d'utilité agricole comme les voies de communication servant au désenclavement des zones de production et les infrastructures hydro-agricoles permettant de mettre en valeur les potentialités de terres irriguées. Il faut sortir des modèles classiques et s'inspirer des expériences originales et développer les partenariats public-privé.
- Après s'être reposé sur le développement des importations alimentaires pour approvisionner les populations urbaines, la crise alimentaire a montré qu'une telle dépendance est très risquée, non seulement en termes de sécurité alimentaire mais aussi de stabilité politique et sociale des pays africains. Il faut donc maintenant privilégier les productions locales et les échanges régionaux et soutenir les processus d'intégration régionale.
- Le développement des infrastructures et la croissance de l'investissement, qu'ils relèvent d'initiatives du secteur public ou des opérateurs privés, ont besoin d'un cadre. Celui-ci renvoie avant tout à des politiques agricoles intégrées dans des politiques publiques cohérentes qui traitent de l'accès aux financements, de l'accès et de la régulation des marchés, de l'accès à l'information, à l'innovation, aux résultats de la recherche, d'aménagement du territoire, etc. Comme le souligne M. Châtaigner, le développement rural doit être considéré comme une composante à part entière du développement. Il s'agit aussi pour les États et les institutions régionales et internationales de créer un cadre réglementaire et juridique qui soit incitatif et sécurisant pour les investisseurs privés.
- Pour conclure, tous s'accordent sur la nécessité d'une coordination à haut niveau et d'engagements dans la continuité. C'est l'objet du Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire qui sera lancé les 26 et 27 janvier à Madrid. Il existe, au-

aujourd'hui, un consensus pour que la sécurité alimentaire soit considérée comme un bien public mondial. Ce partenariat entérine un accord de principe sur :

- > la nécessité d'un dialogue ouvert et de haut niveau politique sur les décisions ayant des implications sur la sécurité alimentaire du monde et des pays les plus vulnérables ;
 - > l'utilité de mobiliser toute l'expertise internationale pour construire une vision partagée sur les défis à relever et les options envisageables à cet effet ;
 - > le besoin d'une relance rapide et soutenue des investissements au bénéfice du secteur agricole dans les pays en développement, avec une concentration sur les filières vivrières et l'accompagnement des mutations des agricultures familiales.
-